

RÉUNION DU 8 Septembre à Saint Péray

Présents : Mrs CHANEAC, VALAYER, CHAIZE, DELICHERE, BOSSY, DESMARTIN, SOUCHE, OZIL D, BEAUSSIER, MALCLES, POIRIER, COURTIAL, FONTANEL, GIRAUD, HILAIRE , AUTHOUARD, MAURIN, DUPIN, BESSON, STANCO, AYMARD; Mme SERRIERES, Mme PEYROUSE

Absents Excusés : Mrs SINTES, OZIL JM, PRINTEMPS, BERTHON, GUYARD, PASTRE, Mme OLIVIERI.

☞ Ouverture de séance par Alain Chanéac à 18h15 qui souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes à cette réunion

- Présentation de Monsieur Michel AYMARD, qui se propose à la Présidence de la Commission Féminine, il est coopté à l'unanimité. Michel AYMARD, retraité, est licencié sur le secteur d'Aubenas, et désire s'investir dans cette commission, il lui semble possible de redonner une dynamique, avec près de 250 licences féminines, il espère que les secteurs vont l'aider à motiver la participation des filles aux différentes manifestations organisées, et cela commence par les AS de secteur féminines 3 & 4, championnat qui débute en octobre.
- Côté Finances : Jean-François Poirier donne un état financier précis, en soulignant que les contrôleurs aux comptes ont « épluché » le premier semestre et le constat de Mrs Chaize et Maurin fait état d'une réduction visible sur certains postes de fonctionnement. Cependant, la trésorerie a dû faire face au sinistre de fin d'année, déficit environ 3600 € (différence entre le coût du préjudice, 7280€ et la prise en charge de l'assurance 3700€), le coût des travaux d'aménagement des locaux du CBD, déficit 1830 €, l'achat des tenues pour les membres du CBD, coût 1000 €. A cela s'ajoute les frais pour la salariée, à ce jour 8638 €. Les aides espérées ne concernent pas le temps partiel, 500 € seulement ont été attribués par l'Etat. Un RDV va être demandé au CDOS pour monter un dossier d'aide à suivre. Les aides potentielles sont plus importantes sur les temps pleins. Robert Bossy propose que l'on fasse une simulation : TP 20hsemaine/aides par rapport à temps complet/aides Un débat budgétaire devra être mené pour le financer (pistes : hausse des licences et/ou contribution forfaitaire des AS...) Un travail reste à faire sur les postes Recettes/Dépenses, qui seront davantage détaillés dans un souci de transparence. Un premier état du coût des compétitions CBD 07 a été présenté. Un déficit de 8657 € pour les fédéraux et le Trophée de France ... Bien que ce soit le rôle du Comité de participer à ces manifestations, tout le monde s'accorde à vouloir garder une trésorerie équilibrée et faudra être vigilant. Le président s'exaspère sur la remise en question de la contribution financière, au CBD, des AS organisant les fédéraux alors qu'elle a été entérinée par une décision collégiale.

Contrat Salariée :

Un bilan sur cet emploi sera fait après une année d'exercice.

La charge de travail est grande, et cela nous fait prendre conscience une fois de plus de l'énorme boulot fait par les bénévoles de la précédente équipe.

Il faut quand même noter qu'il y a un laisser-aller dans les secteurs, il est demandé un peu plus de rigueur ...

Claudine Peyrouse fait remarquer qu'elle fait plus de 20h semaine de bénévolat, phase d'apprentissage dans la gestion du comité. Si on rajoute les heures de la salariée, c'est un temps plein qu'il faudra envisager.

➤ Licences :

Au 08/09/2017 le nombre de licences éditées est de 2537. Quelques AS n'ont pas retourné leur listing corrigé, à relancer. Augmentation remarquable de la FFSB, plan budgétaire sur 5 ans, avec également une hausse du prix des affiliations.

➤ Nombre d'équipes Nationales :

M1 : 2 équipes à Joyeuse et Aubenas.

M2 : 6 équipes, 1 à Annonay, 2 à Aubenas, 2 au Teil, 1 à Tournon

F1 : 1 équipe à Aubenas

F2 : 2 équipes 1 à Annonay, 1 à Aubenas

➤ Organisation des Concours Qualificatifs :

Alain Delichère donne le bilan de la saison passée, qui est plutôt satisfaisant.

Nouveauté cette saison, avec les inscriptions prises au CBD.

Alain Besson intervient pour signaler que le règlement n'est pas très précis en cas d'égalité ... et que le terme utilisé (etc.) n'est pas approprié.

Yves Authouard demande ce qu'on doit faire si le concours est complet, le règlement dit que l'on peut s'inscrire jusqu'au 01 Octobre, et déjà en [M3] il n'y a plus de place, ce qui est frustrant pour les équipes qui n'ont pas fait leur engagement.

Claudine Peyrouse, qui gère les inscriptions au CBD, dit qu'il serait anormal de prendre des équipes au-delà de 16, elle a plusieurs fois envoyé les équipes sur un site non souhaité car l'autre complet, elle imagine mal un 17^{ème} ou 18^{ème} s'inscrire sur le site de son choix alors qu'elle l'a refusé auparavant à des équipes inscrites chronologiquement plus tôt.

Il est décidé que ces concours s'arrêteraient à 16 équipes par site.

Le tirage sera fait le jour J, en présence de l'arbitre et des chefs d'équipe qui le désirent.

➤ Fiches Points :

Les fiches points sont mal remplies et un effort doit être fait : mettre 5 noms maxi sur la fiche, bien noter le numéro de licences et indiquer le nombre réel de parties gagnées, la soustraction se faisant par la secrétaire qui saisit les points.

Peut-être faudra-t-il envisager des formations d'assesseurs ...

➤ Trophée de France

Organisé pour la 2^{ème} année par Le Teil Mélas La Violette de très belle façon, la participation de cette année a été meilleure.

Demande faite aux autres secteurs de trouver une date et un endroit pour faire tourner cette manifestation.

➤ Fédéraux :

Il faudrait réfléchir à une autre façon de récompenser les joueurs, les coupes ne faisant plus recette !

Faudra aussi voir si le joueur qualifié porte son écusson lors du Championnat de France ... peut-être trouver une autre parade (au lieu de donner des indemnités, donner un polo ou tee-shirt floqué Ardèche). Mise en garde de Yves Authouard qui dit que le joueur qualifié attend du comité des indemnités financières.

L'organisation du Fédéral Simple étant refusée par Le Teil, Joyeuse pénalisé depuis quelques années reprend sa place dans le calendrier des organisations et a à charge le Fédéral Simple 2018.

➤ Clubs N4 :

Le calendrier est défini par une réunion 26/07. 2 équipes Ardèche sont engagées Crussol et St Victor.

Les dates correspondant aux dates de club des autres catégories, et au vu du manque d'arbitres les matchs ne seront pas (ou peu) arbitrés.

➤ Commissions :

- Jeunes : Sébastien Desmartin Président de la Commission regrette qu'aucune info concernant les jeunes et leur calendrier de compétitions ne soit donné par la FFSB, cela étant sans doute une conséquence de la démission de Serge Olivier à la présidence de la Commission Nationale des Jeunes.
Récompenses : la commission jeunes statuera sur l'intérêt d'attribuer des coupes
Les résultats sportifs de la saison sont donnés, avec de très beaux résultats de nos jeunes boulistes.
A regretter l'effectif réduit, environ 70 jeunes pour toute l'Ardèche.
Marc Valayer pense que la politique des DTN, avec leur envie de supprimer des compétitions telles le Championnat de France Combiné, va à l'encontre des jeunes.
Marc Valayer, trésorier des Jeunes, nous dit que tout est OK pour les finances de cette commission.
Alain Chanéac souhaite que lui soit donné un état financier précis de la saison.
- Féminines : Michel Aymard, nouveau président, rappelle qu'il aura besoin de l'aide de tous les secteurs pour mettre en place des actions pour les féminines.
- Arbitrage : Jean-Marc Ozil, absent, laisse le soin à Claudine Peyrouse d'intervenir pour cette commission : à ce jour 65 arbitres locaux ont été formés, qui officieront pour les concours promotion 16 ou 32 équipes. Demande de Michel Beaussier de prévoir une autre formation d'arbitre local un WE, pour permettre aux personnes encore en activité d-y assister.
Suite à ces sessions il y a 3 demandes pour être arbitre départemental, de ce fait un examen est programmé le 9 Septembre 2017, la formation à cet examen a été assurée par JM Ozil et C Peyrouse.
Pour les concours arbitrés, l'info est donnée aux AS organisatrices. Aucune info en cas de non arbitrage
NB : lors de changement d'horaire/jour... informer les responsables arbitrage pour éviter des déplacements d'arbitre inutiles.

Rappel de la réglementation pour le certificat médical.

Info : pour les clubs sportifs, le second arbitre ne sera plus pris en charge par le CBD, AURA ayant supprimé la dotation financière pour l'arbitrage.

- CTSD : Antony Stanco donne quelques dates importantes d'actions menées en Ardèche :
Découverte le 13/09/17 à Bourg St Andéol
Virades de l'espoir le 24/09/17 à Satillieu
Nature Verte les 27 et 28/09/17 à Alba sous l'égide du Conseil Départemental
Sport Adapté le 19/11/17 à Guilhaud Granges Compétition Championnat.

➤ Divers :

- CONGRES :

Suite à l'impossibilité au secteur de Lamastre d'organiser le congrès 2017, le CBD 07 a fait dans l'urgence et propose un congrès de manière un peu différente :

Organisé le samedi 25 novembre 2017 à Aubenas, à partir de 14h00 et se terminant aux alentours de 19h00 par un apéritif dînatoire.

Un formulaire d'inscription est donné à tous les présidents pour diffusion dans leurs AS, bien respecter les délais de réponse pour la participation.

Bien penser à faire parvenir au plus tôt les demandes de diplômes ou récompenses. La présence des personnes à l'honneur est souhaitée

- REPARTITION des ELIMINATOIRES :

Le nombre de qualifiés par secteur pour les différents fédéraux sera calculé en rapport du nombre réel d'équipes inscrites.

Les secteurs devront avoir communiqué mercredi soir le nombre d'inscriptions, et les membres du bureau permanent feront le calcul au plus juste pour le nombre de qualifiés par secteur.

Si un secteur n'a pas fait parvenir ses chiffres dans les délais, il lui sera attribué le nombre minimum soit 2 qualifiés.

- Semaine Nationale Sport Boules :

Il est prévu sur le secteur d'Annonay un échange Boules / Golf. Le 13 septembre, Les golfeurs s'initieront au sport boules pendant que les boulistes iront s'essayer sur le green.

 Levée de séance par Alain Chanéac à 21h20.